



La traversée de la rue

Adoption des recommandations

La Commission permanente sur le transport et les travaux publics tiendra une assemblée publique pour l'adoption de ses recommandations sur le dossier de la traversée de la rue.

La commission invite les personnes intéressées, et tout spécialement celles qui ont participé à la consultation publique qui s'est déroulée au printemps 2013, à assister à cette assemblée d'adoption des recommandations qui se déroulera comme suit :

DATES : Le mercredi 11 septembre 2013

HEURE : 19 h

LIEU : Salle du conseil de l'hôtel de ville - 275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars www.stm.info

Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'Hôtel de ville par la porte du côté ouest (Place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Aussi, un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les citoyens qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

Renseignements : Direction du greffe
Division des élections et du soutien aux commissions
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL